

Egalité professionnelle Femmes / Hommes

OÙ EN SOMMES NOUS LE 8 MARS 2019 ?

CHIFFRES CLÉS DES INÉGALITÉS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LE MONDE DU TRAVAIL

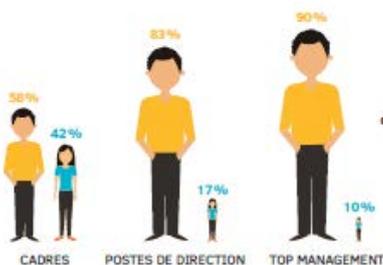


Il y a 9% d'écart à travail égal, statistiquement on appelle ça l'écart inexplicable. Pour moi, il n'est pas inexplicable mais inexplicable et inadmissible. Mobilisons-nous pour réduire cet écart.

Muriel Pénicaud, ministre du Travail

Il y a **25%** d'écart entre les salaires d'une femme et d'un homme, en grande partie parce qu'elles n'ont pas accès aux mêmes carrières et mêmes emplois.

Même à travail égal, la différence est de **9%**.



Il y a une inégalité d'accès aux carrières: dans les entreprises, **42%** des cadres sont des femmes, elles ne sont plus que **17%** à des postes de direction et seulement **10%** dans le top management.

➔ Constat CFE-CGC

Malgré leur place croissante dans le monde du travail, les femmes sont encore largement minoritaires aux postes de décision. Le « plafond de verre » qui entrave leur carrière constitue une réalité indéniable. L'arrivée d'un enfant impacte directement la carrière des femmes.

Un des leviers est l'égalité parfaite vis-à-vis du congé paternité entre les hommes et les femmes, ce qui enverrait aux entreprises le signal qu'avoir un enfant n'est pas un problème et n'a pas d'impact sur une carrière.

L'inégalité femmes-hommes est l'**enjeu de tous**. Pouvez-vous tolérer que votre compagne, vos filles aient un salaire moins important que celui des hommes et une carrière avec des perspectives amoindries ?



La mise en œuvre de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein des entreprises est non seulement une obligation légale (Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel n°2018-771) mais aussi **un gage de justice sociale et de performance économique**



Chez Ikea France, le congé paternité a été porté à 5 semaines, pourquoi pas nous ?

La CFE-CGC poursuivra cette négociation sur le plan National !

Revendications CFE-CGC :

- Continuer à réduire les inégalités (salaires / carrières) entre les femmes et les hommes).
- Augmenter fortement la part des femmes présentes dans les 10 + hautes rémunérations.
- Augmenter le nombre de jours de congés paternité pour permettre aux pères de s'investir davantage dans leur vie familiale et contribuer à l'équilibre professionnel et personnel.

Téléchargez notre application



Téléchargez l'appli My Cfecgc Airbus Avions en scannant le flash code

